

COMMUNE DE LABERGEMENT-LES- SEURRE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 27 novembre 2014 à 20h00 à la mairie sous la présidence de M Jean-Pierre Fleury, Maire.

Etaient présents :

Mesdames BIDAULT Marie-Françoise, DEMETTRE Jeannine, DUFOUR Joëlle, ROUSSINE Evelyne, Messieurs FLEURY Jean-Pierre, BARISSET André, POULET Daniel, JEANNIARD Pascal, HERCHUEL Christophe, JARDON Stéphane, LE VACON Maurice, PACAUT Christian, POULET Robert, THOMAS Ludovic.

Procurations : CAMPOS Laurent à JEANNIARD Pascal

Secrétaire de séance : Joëlle DUFOUR

En ouverture de séance, le Maire demande aux conseillers si le procès-verbal de la précédente réunion appelle de leur part des remarques ou oppositions.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 23 octobre 2014 est adopté à l'unanimité.

I) Intervention du groupe Topos ingénierie

Messieurs Frédéric WISSELMANN et Jean-Marc FLORES, représentant le bureau d'études spécialiste en urbanisme ont présenté aux membres du conseil municipal, les évolutions législatives en matière de Plan Local d'Urbanisme et notamment la loi « Alur » qui a pour objectif de passer d'un urbanisme communal à un urbanisme intercommunal.

Disposant de tous les éléments nécessaires à sa réflexion, le conseil municipal décidera ultérieurement de l'opportunité de procéder ou non à la révision de notre PLU, vu les impératifs imposés par cette nouvelle loi.

II) Projet d'aménagement d'une aire de loisirs

Concernant l'aménagement du terrain foot, les poteaux de but seront installés prochainement. Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise BJC d'un montant de 3 846 € HT pour la création d'un chemin d'accès piétonnier et le devis de l'entreprise SGA d'un montant de 3 700 € pour l'installation de barrière empêchant l'accès aux véhicules (rue du bas et ancien chemin des écoliers). Un dossier de demande de subvention au titre du programme « village Côte d'Or » est déposé auprès du conseil général et devrait s'il est accepté, financer 50 % de ce projet.

Concernant l'installation d'un terrain multisports à la place de l'ancien terrain de basket sis à côté de l'église, le devis s'élevant à 43 926 € HT, le conseil municipal souhaite déposer plusieurs dossiers de demande de subvention et principalement auprès des services de l'Etat, au titre de la DETR, qui finance jusqu'à 35 % du projet. La décision de réaliser ou non ce projet sera prise en fonction du montant des subventions allouées à notre commune.

III) Point sur les éoliennes

Avant de se prononcer sur une éventuelle implantation d'éoliennes sur le territoire communal, le conseil municipal décide d'attendre de rencontrer le Président de la communauté de communes, afin de connaître les modalités de répartition des différentes retombées économiques.

IV) Compte rendu des Commissions :

Forêt : Concernant les affouages 2014, 172 affouagistes sont inscrits (ils étaient 241 en 2013) et se sont acquittés chacun de la somme de 10 €, pour un total de 1 720 €, qui couvre une partie des frais de lotissement facturé par l'ONF.

Le tirage des affouages 2014 aura lieu le lundi 15 décembre prochain à 18 heures, salle Gaillard. La présence des chefs de lot est indispensable (possibilité de se faire représenter en cas d'empêchement). La liste des lots d'affouage est à consulter sur le tableau d'affichage. Les chefs de lot sont :

Messieurs AINOC Philippe, BAREILLE Jacky, BARISSET André, BOYEAUX Noël, CAMPOS Laurent, CATINOT Mathieu, CHATEAU Michel, CHEVAUX Denis, CORDELIER Pierre, FLEURY Jean-Pierre, GAUTHEROT Jean, HERCHUEL Christophe, HENRY Michel, LABELLE Michel, LAITHIER Richard,

LONJARET Dominique, MEYER Pierrot, MICHAUD Jacky, MICHAUD Raymond, MONICHON Guy, MUNIER Georges, OLIVIER Jean-Luc, ORRU Carl, PARIS Georges, PARIS Gabriel, PIROT Didier, POULET Franck, POULET Louis, ROGER Daniel, ROUSSINE Gustave, THEVENIN Hervé, THOMAS Ludovic, TISSERAND Gildas, VIELLARD Dominique, Madame DINIZ Annick.

Voirie :

Le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise NOIROT pour la réalisation de goudronnage rue de la croix Charnot, rue du Meix Pichot, rue d'Auprot et rue du champ Boulet. Le montant des travaux s'élève à 53 962.50 € HT. Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès des services du Conseil Général au titre du Fonds Cantonal de Développement Territorial, qui finance jusqu'à 30 % de la dépense.

Concernant l'effondrement important rue du bas, vers le "Pont des amoureux", des devis sont en cours de réalisations.

Bâtiments :

Le défibrillateur communal est installé rue de l'église, sur le mur de la mairie. Les habitants pourront bénéficier d'une séance de formation qui sera organisée prochainement, en collaboration avec les pompiers.

Eglise : Le nouveau système de chauffage est très apprécié des utilisateurs de l'église, il permet de chauffer très rapidement et diffuse une température homogène.

Commission animation :

Le repas des anciens du 11 novembre a réuni 58 convives, satisfait de leur journée.

La distribution des cadeaux de Noël aux enfants des écoles aura lieu le 12 décembre prochain à l'occasion du spectacle organisé par les écoles.

Les colis de fin d'année seront livrés prochainement et distribués aux anciens par les membres du conseil municipal entre le 12 et le 14 décembre.

V) Affaires et questions diverses :

Droit de préemption : Le conseil municipal ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption concernant la vente de l'étang VERNOLOT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 18 décembre 2014.

Informations diverses

Remerciements : Le conseil municipal tient à remercier Madame VADOT qui a bien voulu diriger la chorale des enfants chantant la « Marseillaise » devant le monument aux morts lors de la cérémonie du 11 novembre.

Distribution des colis aux anciens : les membres du conseil municipal procéderont à la distribution des colis de fin d'année entre le **vendredi 12 décembre et le dimanche 14 décembre**.

Concert de l'harmonie de Seurre vendredi **5 décembre** à 20 heures 30 à l'église de Labèrgement.

Concert de la chorale du Jacquemart samedi **20 décembre** à 16 heures.

Internet : Une pétition sur les problèmes de connexion des abonnés WIBOX est ouverte en mairie, n'hésitez à venir la signer, il est plus facile de se faire entendre en groupement plutôt qu'individuellement.

Congés annuels : L'agence postale sera fermée du jeudi 25 décembre au samedi 3 janvier 2014. Le secrétariat de mairie sera fermé du mercredi 23 décembre au samedi 3 janvier 2014.

Changement d'horaires du secrétariat de mairie :

A compter du 5 janvier 2015, les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie seront les suivantes :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin de 10 heures à 12 heures

Lundi et vendredi après-midi de 14 heures à 16 heures 30

Le maire assurera une permanence le samedi de 11 heures à 12 heures